



Jérôme BRESSON
Secrétaire Général

M. Xavier BERTRAND
Président de Région

Lille, le 9 octobre 2020.

Objet : Restauration des agents des Lycées et CREPS.

Monsieur le Président,

Nous revenons vers vous concernant la restauration au sein des établissements scolaires.

Vous avez décidé d'harmoniser le coût du repas dans les restaurants scolaires pour les agents de Région à 3,85 €. Vous avez rappelé à plusieurs reprises ou interventions en direction des agents régionaux que nous ne devons pas subir de perte de pouvoir d'achat. Pourtant aujourd'hui c'est le cas !

En effet cette décision d'harmoniser le coût du repas entraîne une perte de pouvoir d'achat pour une grande partie de la catégorie C : le repas est passé pour certains établissements de 2,20 € à 3,85 €. Une hausse jusque 1,65 € par repas, qui peut donc peser plusieurs centaines d'euros supplémentaires sur l'année.

Si certains établissements ont choisi d'échelonner cette augmentation dans le temps, beaucoup d'agents ont d'ores et déjà dépassé un coût du repas de plus de 3€. C'est pourquoi lors de notre rencontre de novembre dernier, nous vous avons interpellé à ce sujet. Malgré votre proposition d'examiner la question avec les établissements, rien n'a changé.

La CGT souhaite donc vous proposer, à défaut des titres restaurant, que la collectivité puisse prendre en charge les repas des agents lycées dans les restaurants scolaires, afin de prendre en compte le risque de perte de pouvoir d'achat. Une solution moins coûteuse pour l'Institution que de proposer les titres restaurant. Les quantités de repas déjà prévues permettent d'inclure ces repas pour les agents.

Nous vous rappelons que le titre restaurant revient à 3€ pour l'agent pour une valeur de 7,50€, et qu'à ce jour les agents de lycée paient de fait leur repas plus de 3 €.

Peut-on accepter que la catégorie C paie plus cher le repas ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Jérôme BRESSON
Secrétaire Général

Copie :

- Mme Manoelle MARTIN, vice-présidente
- Mme Brigitte FOURE, vice-présidente
- M. Jean-Paul FONTAINE, conseiller régional délégué
- M. Laurent VERCRUYSSSE, Directeur Général des Services,
- M Giovanni SORRANO, DGA
- Mme Déborah DUMOULIN-LACOYE, Directrice des Ressources Humaines.

CONSEIL REGIONAL 151 avenue du Président Hoover 59555 – LILLE Cedex

☎ 03.74.27.57.09 / 757.09 ou 757.07 ou 757.06 / Fax : 03.74.27.57.05

✉ cgt@hautsdefrance.fr ✉ cgt-tos@hautsdefrance.fr

<http://cgt-regionhautsdefrance.com/>